

LES RELATIONS ENTRE LA COMMUNAUTÉ TIJANE DU SÉNÉGAL ET LA ZAWIYA DE FÈZ

OUMAR KANE

Professeur, Département d'Histoire
Faculté des Lettres & Sciences Humaines, Dakar

Paru dans les *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines*, 1994, 24 : 59-68

The Tijanya brotherhood founded by Cheikh Ahmed TIJANI in the second half of the XVIIIth century achieved a spectacular breakthrough in West Africa by the middle of the XIXth century. It was adopted and championed by the main figures of the resistance to the French colonial penetration : Cheikh Umar al-Futi TALL and Ahmadou Mahdiyu BA who were introduced to it respectively by Mohamed el-Ghali in Medina and Mohamed el-Hafez, and Id-on-Ali in Mederdra, Mauritania. Mamadou Lamine Dramé from the Gajaaga and Samba Diadana Ac also were figures of the anticolonial resistance who embraced Tijanya. Ahmadou Cheikhou, Cheikh Umar TALL's successor and eldest son, too was a tijane anticolonial hero whom Archinard's men killed in 1891, after his empire had gone through a long period of turmoil.

This permitted the French, ranging from Faidherbe to Jauréguibéry and to Archinard, to invent the myth of the so-called "Tijane League" hostile to France and to Christianity, to which they wanted to oppose a "malinkese - i. e. animist - league".

Provoking the return of the emigres, the fall of the Omarian Empire after the capture of Niore in 1891 paradoxically resulted in the brotherhood being propagated and deeply sealed in Senegal. It is the prominent tijan mogaddarns who undertook the cultural resistance to christian values after the colonial armies conquered Senegal. Among them the most eminent were EI Hadji Malick SY in Tiwaouane, Abdoulaye NIASS in Kaolack, Hamet Baba TALL in Thilogne who trained tijane disciples disseminated throughout Senegal in order to supervise, religiously speaking, the populations who had lost their political landmarks. The same reasons account for the breakthrough of mouridism in the heart of the peanut basin.

The relationship between this tijan community and the Fez "zaouia" gradually developed via individual or collective "ziara " (pilgrimages). The Fez zaouia where the founder was buried has become the main centre of attraction for the Senegalese tijans, in preference to those of Tamasin, of Harazim and of Mederdra.

1. LA TIJANIYYA AU SÉNÉGAL

Le fondateur de la confrérie tijane est contemporain d'Almamy Abdul Qadir KANE. Cette confrérie a été introduite au Sénégal dès le début du XIX^e/p. 59/

siècle par l'intermédiaire des uléma mauritaniens, dont le principal se trouve être Cheikh Mahmud-el-Hafez de Méderdra. Cheikh Umar al Futi TALL, avant son pèlerinage à la Mecque, a été initié à la Tijaniyya par Abd-el-Karim Naggel avant d'être confirmé et promu au rang de Moqaddam par Mohamed-

el-Ghâli à Médine.

A partir du milieu du XIX^e siècle, avec le mouvement omarien, la Tijaniyya connaît une expansion extraordinaire aux dépens des confréries Qâdiry et Shâzilî. Al Hadj Umar Al Futi, le mujahid-al-akbar, a fait de la confrérie le fer de lance et le ciment de son mouvement. Le dynamisme tijane est tel qu'il a inquiété les chefs de la confrérie Qâdiry, en particulier Mokhtar al - Kunti, qui a orchestré la résistance à l'expansion omarienne dans le haut Sénégal-Niger.

Après l'effondrement de l'empire omarien en 1891, le retour des fergankoobe¹ au Fuuta-Tooro a accru l'influence et le prestige de la Tijaniyya. L'adhésion à cette confrérie fait reculer non seulement la Qâdiriya au FuutaTooro, mais encore la culture du tabac dans la vallée du Sénégal. Cette culture, qui faisait l'objet d'un commerce florissant, a actuellement disparu presque totalement de la région.

Au même moment, dans le pays wolof et dans les villes coloniales, El Hadji Malick SY, pôle d'attraction entre "Shariya et Tarikha", donne à la confrérie un rayonnement jusqu'alors inconnu grâce à l'action de ses disciples, qui se sont disséminés à travers le Sénégal occidental et central.

Concourent à cette expansion les autres chefs prestigieux que furent Ahmed Baba TALLA à Thilogne, Abdoulaye NIAS S à Kaolack et l'un de ses fils et successeur, Ibrahima NIASS, les marabouts de Thiénaba et les nombreux mogaddam qu'ils ont formés pour assurer les relais en direction des masses.

L'organisation de la Tijaniyya favorise une déconcentration des pôles d'attraction autour des chefs prestigieux que furent El Hadji Seydou Nourou TALL, El Hadji Mamadou Saidou BA de Madina Gounass et Thierno Mamoudou BARO de Mbour.

Après la mort d'El Hadji Malick, à la suggestion d'El Hadji Seydou Nourou TALL, les grands mogaddam ont approuvé la création d'un khalifat général des Tijanes, dont le premier titulaire se trouve être Babacar SY, fils aîné d'El Hadji Malick SY. Sa mission est poursuivie après 1957 par l'actuel khalife, El Hâdji Abdoul Aziz SY Dabbâkh dont le prestige et le rayonnement dépassent les frontières du Sénégal, comme ce fut le cas d'ailleurs pour El Hadji Ibrahima NIASS.

La multiplication des dahiras tijânes constitue un réseau dense d'associations qui organisent des *Ziara* à Tivaouane, Dakar, Kaolack. La célébration du maouloud est l'occasion d'une rencontre grandiose de nombreux adeptes de la Tijaniyya autour des métropoles de cette confrérie. Madina Gounass est le siège d'une rencontre annuelle de dévotion, le *Daaka*, qui draine /p. 60/

des foules impressionnantes venant de tous les pays environnants et même de l'Afrique Centrale et de l'Europe.

Les relations entre la communauté tijane du Sénégal et la zawiya de Fez sont renforcées par les tournées périodiques des descendants du fondateur de la confrérie, venant soit du Maroc (Fez), soit d'Algérie (Aïn Mâdi). Une des tournées les plus célèbres fut celle effectuée par Ben Umar, khalife de la famille de Cheikh Ahmed Tijâni, dans les années 1950, de Chérif Ali, mort récemment. On sait que Chérif Mohamed *al Habib* s'est installé à Dakar, où il est le symbole des relations étroites entre la communauté tijane du Sénégal et la famille du fondateur. Son fils aîné Zein al-Abidin est mort récemment, mais les relations sont maintenues.

Les relations entre la communauté tijane et la zawiya de Fez se font par des pèlerinages individuels ou collectifs des adeptes de cette confrérie au tombeau du fondateur. Pratiquement, la plupart des chefs et moqaddam notables de la confrérie font périodiquement le voyage de Fez, accompagnés d'une suite plus ou moins nombreuse. Si ces pèlerinages sont devenus plus fréquents de nos jours, ce ne fut pas le cas

¹ Ce sont ceux qui ont émigré du Sénégal au Soudan à la suite de Al Hadji Umar TALLL

avant l'indépendance (1960).

2. LA TIJANIYYA FACE À L'AUTORITÉ COLONIALE

Au milieu du XIX^e siècle, la confrérie tijane incarnait, aux yeux des colonisateurs, la résistance nationale à la colonisation. Elle était hostile à la présence française, symbole de la pénétration chrétienne avec toutes ses conséquences négatives pour l'Islam. El Hadji Umar al Futi TALL, Ahmadu Mahdiyou et, plus tard, Ahmadu Lamido Juulbe (*amir al muminim*), fils aîné d'El Hadji Umar al Futi, furent les symboles vivants de cette résistance à la présence chrétienne en Afrique occidentale. Mamadou Lamine Dramé et Samba Diadana sont aussi des résistants tijanes.

Même après la conquête, c'est autour des chefs religieux que s'organisait la résistance passive, surtout d'ordre culturel, à la civilisation occidentale. Les Européens sont devenus maîtres des *corps*, mais ont été *incapables de faire la conquête des âmes des musulmans des pays conquis*.

Durant les années 1920 et 1930, la confrérie dissidente de Cheikh Hamamoullah a symbolisé la résistance à la domination coloniale française dans l'Afrique occidentale française.

Ainsi, tous les marabouts qui résistaient à la présence chrétienne, qu'ils aient été ou non tijanes, étaient réputés être des tijanes. Leur attitude a fait croire à l'existence d'une "ligue tijane" hostile à la France.

3. RELATIONS ENTRE LA TIJANIYYA DU SÉNÉGAL ET LA ZAWIYA DE FEZ

La politique française en Afrique Occidentale Française était de contrôler étroitement l'activité de tous les marabouts de la fédération et de soumettre à autorisation l'ouverture des écoles coraniques et des centres /p. 61/

d'enseignement islamique au Sénégal, en Guinée, en Mauritanie et au Soudan Français (actuel Mali). Ce contrôle a abouti pratiquement à un échec.

Dans le cadre de cette politique, il fallait limiter au maximum les contacts entre les musulmans d'Afrique noire occidentale et les musulmans d'Afrique du Nord et même du Machrek et de l'Arabie. Tous les pèlerins, tijanes ou non, sont soumis à haute surveillance, même si la branche orthodoxe de la confrérie tijane (appelée la Omariya) est devenue moins hostile à la présence européenne, dans la mesure où les Français ont mis une sourdine à leurs activités anti-islamiques en tentant de promouvoir un Islam francophile.

Il est à signaler que le non engagement de la nouvelle génération des chefs religieux dans l'action politique a beaucoup joué pour l'apaisement dans les relations entre l'administration coloniale et l'Islam sénégalais.

Néanmoins, il persiste toujours une certaine réserve de la part des autorités coloniales, qui voient toujours avec une certaine réticence les rapports que les ulama noirs africains sont susceptibles de nouer avec les intellectuels d'Afrique du Nord, généralement suspects de sympathie à l'égard des mouvements nationalistes et indépendantistes.

A titre d'exemple, signalons la correspondance, en date du 4 mars 1944, du Gouverneur Général de l'A. O. F. à M. l'Ambassadeur Résident Général de France au Maroc, relative au projet de pèlerinage à Fès du marabout tijane El Hadji Ibrahima NIASS de Kaolack. On peut lire dans cette correspondance que ce "Mogaddam de la branche de la confrérie Tijanya, branche omaria de Kaolack (Sénégal) émet le désir

de se rendre au Maroc par voie aérienne afin de visiter à Fès le tombeau du fondateur de la confrérie dont il relève, Cheikh Sidi Ahmed-El-Tidjani".

L'intéressé doit voyager à ses frais en compagnie d'un de ses disciples. Il souhaitait "s'arrêter à Casablanca chez le qadhi El Hadji Ahmed SOUKEIREDJ et descendre à Fès chez un ami, Sidi El-Khalil SOUFIÂNI, qui serait moqaddam de la Zawiya".

Le requérant, fils et successeur d'El Hadji Abdullah NIASS, est un "moqaddam consécuteur de la confrérie tijane et jouit d'une grosse influence dans le cercle de Sine-Saloum (Kaolack) où il a sa résidence, ainsi que dans les circonscriptions avoisinantes et en certains milieux de la colonie britannique de Gambie, dans lesquels il passe pour un lettré musulman de valeur, auteur de plusieurs ouvrages de droit, philosophie et théologie, sur le soufisme notamment"².

Notons qu'El Hadji Ibrahima NIASS jouit d'une aura internationale. Il a de très nombreux disciples dans l'Afrique anglophone, au Nigeria principalement et en Mauritanie. Il a fait partie de la Commission du pèlerinage de 1956, au cours de laquelle il a fait une grosse impression sur les uléma de /p. 62/

l'Arabie. M. Ibrahima Mahmoud DIOP dit BARHAM, actuel Secrétaire Général de la *Rabita* des Uléma du Sénégal et du Maroc, est un de ses disciples les plus connus.

Malgré le loyalisme du Cheikh à l'égard de la France et les excellentes relations qu'il entretient avec les autorités administratives, le Gouverneur Général de l'A.O.F. COURNARIE écrit

"Je ne vois, pour ma part, aucun inconvénient à la réalisation de son projet. J'ai toutefois l'honneur de la soumettre à votre agrément, *pour le cas où vous estimeriez momentanément inopportun le séjour de l'intéressé dans les grandes cités du Protectorat en raison des contacts qu'ils component (sic) avec les milieux religieux, intellectuels et voire même politiques locaux*"

Cette remarque est d'autant plus curieuse qu'une information de presse parue en octobre 1938 fait état de l'existence d'une *Association des Amis de FEZ*, fondée depuis 1933 par VICAIRE, inspecteur des Beaux Arts, et comptant 350 membres français et marocains. Cette association, dont les objectifs étaient plutôt culturels, organisait chaque mois une "confrérie-promenade" dans Fèz avec la visite des tanneries, des souks de babouches, des fabriques de poterie, etc. Les amateurs d'archéologie, de littérature, d'histoire, d'art, de vie sociale indigène se réunissent également et encouragent les travaux de ceux qui s'intéressent à l'histoire de Fèz, de ses monuments, des divers éléments de la population. Ils s'efforcent de recueillir des dons et de favoriser les acquisitions d'objets d'art pour les musées de la ville, de livres pour les bibliothèques.

"Ils organisent des réunions, des conférences, des excursions qui ont toutes un objet littéraire ou archéologique, ou encore des soirées qui évoquent la musique andalouse, arabe et mauresque."

"A Rabat et à Casablanca des cercles franco-marocains poursuivent des buts analogues."

En outre, il se constitue à Fèz également un comité qui se propose d'entreprendre la traduction et la publication d'ouvrages arabes concernant cette capitale de l'Islam marocain. Ce comité s'adjoindrait une pensionnaire de la Casa Velázquez (provisoirement transférée à Fèz depuis la destruction de cet Institut français de Madrid par les bombardements) en vue de la traduction d'un *ouvrage de Si Djâfar El-Kittani sur les marabouts internés à Fèz, véritable histoire politique, religieuse et sociale de cette ville*.

D'autres groupements analogues sont en projet dans diverses villes marocaines *pour développer*

² Archives Nationales du Sénégal (A. N. S.), Série 19G/2 E.10, Lettre du G.G. COURNARIE à l'ambassadeur, Résident Général de France au Maroc (4 mars 1944 - arrivée 20 mars 1944). N.B. : El Hadji Abdoulaye NIASS a fait le voyage à Fèz contrairement à son contemporain El Hadji Malick SY.

*les relations entre Français et musulmans intellectuels du Maroc*³.

Paradoxalement, si des efforts sérieux sont faits pour promouvoir les relations franco-marocaines en vue de faire admettre le protectorat et de faire pièce à l'opposition nationale, à l'inverse, des efforts non moins grands sont déployés pour limiter au minimum les relations entre les musulmans d'Afrique /p. 63/

Noire et les musulmans d'Afrique du Nord et singulièrement ceux du Maroc. Les activités des associations comme "l'Union Fraternelle des Pèlerins de Dakar" créée en 1930, et la "Brigade de la Fraternité du Bon Musulman" créée en 1935, sont sérieusement découragées. La première association est soupçonnée d'être le vecteur du wahhabisme au Sénégal avec El Hadji Souleymane PAYE, El Hadji Mamadou BARO et le Libanais Mohamed HILAL, fondateur du Comité Islamique de Jérusalem et promoteur d'une librairie spécialisée dans l'importation et la diffusion des ouvrages en langue arabe traitant de l'Islam.

La Brigade de la Fraternité du Bon Musulman est tout aussi suspecte. Malgré la déclaration de son président Abdel Kader DIAGNE, qui disait en 1937 : "Nous tâcherons d'être en relation avec l'Algérie et le Maroc. Nous avons le même rite. Nous ne voulons pas être en relation avec l'Égypte", une note de M. MICHEL, Directeur des Affaires Politiques et Administratives au Gouvernement Général de l'A.O.F., précisait : "non obstant l'attitude actuelle de cette association qui n'a donné lieu jusqu'ici à aucune remarque défavorable que je sache, on peut craindre que ses rapports avec certains groupements de l'Afrique du Nord *aux tendances pan-arabes plus ou moins ouvertement affirmées*, s'ils ne sont pas attentivement contrôlés et discrètement conseillés ne *suscitent à la longue des difficultés en Afrique Occidentale Française* qui semble avoir échappé à l'influence d'un mouvement de cet ordre"⁴.

Le Directeur des Affaires Politiques et Administratives, M. MICHEL, auteur de cette note, précise qu'il faut éviter de donner des bases légales à des groupements éphémères de cette nature en les reconnaissant. La reconnaissance leur donnerait des moyens de "vie permanente" et "d'action concertée"

"Brusquement nous pourrions voir se dresser devant nous des groupements religieux et politiques forts de l'adhésion de centaines de milliers d'individus, forts surtout éventuellement de *l'appui qu'ils pourraient recevoir des organisations musulmanes de l'Afrique du Nord et du Proche-Orient* dont les *tendances donnent actuellement tant de soucis au colonisateur européen théocraties d'autant plus inquiétantes* que l'Islamisme est à la fois *une religion, une doctrine sociale, une politique* et que nos cadres d'autorité sont réduits au minimum."⁵

M. MICHEL suggère de jouer sur les rivalités confessionnelles pour s'opposer aux directives venant de l'extérieur, d'intervenir pour limiter la multiplication des groupements de ce genre et de les affaiblir, car "*la reconnaissance des associations purement religieuses ne semble pas désirable*"⁶ /p. 64/

La sanction de l'autorité coloniale par la reconnaissance aurait pour conséquence de renforcer "l'affiliation oppressive" à ces mouvements et la "consolidation de vasselages". Il faudrait faire en sorte que toute demande allant dans ce sens soit rejetée, tout en évitant de créer des protestations par des réponses sans nuances. Il faudrait faire valoir les différences caractéristiques qui séparent les confréries musulmanes de l'association française⁷.

³ A.N.S., Série 17G/100 17, Association des Amis de Fez (octobre 1938). Cette information de presse est probablement du *Bulletin du Comité de l'Afrique Française*.

⁴ A.N.S., Série 13/G (3), Note pour le Gouverneur Général, Objet Fraternité Musulmane du 29 février 1937, arrivée au Cabinet du G.G. le 23/2/1937.

⁵ A.N.S., Série 13/G (3) (1), Note du D.A.P.A., M. MICHEL au Gouverneur Général sur la Fraternité Musulmane, p. 3-4 (février 1937).

⁶ A.N.S., Série 13/G ; *idem.*, p. 14.

⁷ A.N.S., *Ibid, idem.*, il s'agit de "l'Association des Amis de Fès".

Dans un rapport en date du 6 mars 1937, le Gouverneur Général DE COPPET oppose le loyalisme des musulmans orthodoxes de l'Afrique occidentale à l'hostilité des "sectes hérétiques" à l'égard de la France. Il est soucieux de limiter au minimum les relations entre les musulmans de l'Afrique Noire et ceux de l'Afrique du Nord, car, écrit-il

"L'islam en Afrique du Nord, au point de vue politique, semble avoir des tendances nationalistes et séparatistes inconnues jusque là en AOF. Certains Marocains, non pas les masses, mais les intellectuels, se réclament de l'exemple syrien et demandent l'indépendance pleine et entière de leur pays.

Si les musulmans d'AOF. vont au Maroc fréquenter ces éléments, ou si des intellectuels marocains gagnés à la cause nationaliste viennent enseigner le droit et la théologie dans une médersa à Dakar, il y a là un danger de contamination qui ne saurait nous échapper.⁸

Il y a lieu donc de faire preuve de prudence en contrôlant les activités de la Fraternité Musulmane. Même s'il faut promouvoir le rapprochement entre musulmans d'A.O.F. et d'Afrique du Nord, il faut prendre soin de n'envoyer en Afrique du Nord que des étudiants dont les sentiments loyalistes à l'égard de la France sont avérés, sinon "absolument sûrs". D'autre part, on ne saurait accepter en A.O.F. que dès maîtres nord-africains n'ayant aucune attache avec les partis qui manifestent une activité anti-française au Maroc et en Algérie.

Malgré la vigilance des autorités coloniales françaises en A.O.F., en Afrique du Nord et au Maroc particulièrement, les relations entre Fèz et la communauté tijane du Sénégal se poursuivent, et se renforcent d'année en année par le biais des voyages d'affaires et des pèlerinages, surtout après la fin de la deuxième guerre mondiale et dans les années 1950, malgré l'agitation nationaliste au Maroc, en Tunisie et en Algérie.

Le pèlerinage annuel à La Mecque par voie maritime organisé par le Gouvernement Général sous la direction d'un Commissaire fut toujours l'occasion pour les musulmans de la confrérie tijane de mettre à profit l'escale d'Oran ou de Casablanca, pour se rendre en ziara à Fèz, au tombeau d'Ahmed Tijâni. C'est ainsi qu'en 1953, sur les 553 pèlerins de retour de la Mecque, 313 ont fait le voyage de Fèz⁹. /p. 65/

Dès le voyage aller à bord du paquebot Urania II, le commissaire au pèlerinage avait ouvert une liste pour les volontaires au pèlerinage à Fèz et avait recueilli les fonds équivalant au prix du transport par train d'Oran à Casablanca, aux taxes de débarquement à Oran et de rembarquement à Casablanca. Les inscriptions se poursuivirent pendant le voyage retour. Les dispositions utiles étaient prises en rapport avec les autorités d'Algérie et du Maroc, en exécution des instructions télégraphiques adressées par le Gouverneur Général de Dakar à ses homologues de Rabat et d'Alger.

Le lieutenant NEKKACH, présent à Oran à l'arrivée de l'Urania II, devait prendre en charge les 313 pèlerins de Fèz et les convoier à partir d'Oran. Les pèlerins ayant débarqué à Oran le 17 septembre 1953 à 16 heures, leur transfert d'Oran à Fèz par Oujda par le chemin de fer se déroula sans encombre. L'arrivée à Fèz eut lieu le 18 septembre 1953 à 4 heures du matin. Ils firent leur ziara à la zawiya de Si Ahmed Tijâni et assistèrent à la grande prière du vendredi à la mosquée de Moulay IDRIS. Le départ de Fèz eut lieu le 18 septembre à 18 heures 30 et l'arrivée à Casablanca le 19 à 00 heure 30.

Les pèlerins avaient été étroitement encadrés et n'avaient eu pratiquement aucun contact avec les

⁸ A.N.S., Série 13/G (3), Rapport de COPPET du 6 mars 1937.

⁹ A.N.S., Série 19/G 15 (17), Rapport de M. SANKALE Administrateur de la France d'Outre-Mer, Commissaire de l'A.O.F. au Pèlerinage à La Mecque de 1953, ch. III, p. 21. N.B. : Curieuse coïncidence, le nombre de pèlerins à Fès cette année-là correspond au nombre de combattants de Badr. Signalons que, de son vivant, Mamadou Saïdou le grand marabout tijane de Madina Gounass (région de Tambacounda) décédé en 1980, conduisait annuellement un convoi de 313 personnes pour le pèlerinage à Fèz, souvent pour une durée de deux ou trois semaines.

populations marocaines, a fortiori avec les intellectuels nationalistes qu'on redoutait tant.

Le retour et le séjour à Casablanca se firent dans les pires conditions. Les pèlerins furent considérés comme des pestiférés et parqués dans un lazaret sous le soleil de 8 heures à 13 heures par un médecin malveillant qui avait déclaré qu'il y avait un cas de variole à bord de l'Urania II, ce qui s'avéra faux.

Les pèlerins qui n'avaient pas fait le pèlerinage de Fèz ne reçurent l'autorisation de débarquer à Casablanca pour faire les achats pour lesquels ils avaient consenti, des avances aux commerçants de la place ; d'autres avaient envoyé des mandats poste restante à Casablanca. C'est au prix de mille efforts et des discussions que le débarquement eut lieu avec 24 heures de retard, ce qui permit aux pèlerins de faire leurs achats.

Le lieutenant NEKKACH conclut que le pèlerinage à Fès par Oran n'était pas à recommencer et qu'il serait préférable à l'avenir de *débarquer les Tidjani à Casablanca et de leur faire 1 aller et retour sur Fèz par cars Pullman, rapides et confortables*¹⁰.

La ziara des pèlerins à Fèz se fit en 1954 lors de la phase aller du pèlerinage à La Mecque. Il y eut deux jours d'escale à Casablanca qui ont "permis à nos ressortissants d'effectuer dès le premier jour le pèlerinage à Fèz sous la conduite du Commissaire du Gouvernement (le Commandant FALL) par les cars de la C.T.M. Sur 769 pèlerins pour La Mecque, les "350 qui prirent /p. 66/

part au pèlerinage à la tombe de Cheikh Mohammed TIDJANI furent enchantés du voyage". Parmi eux figure le Grand Serigne de Dakar, qui reçut du Général LAPARAT la cravate du Ouissan Alaouité.

Il n'y eut point de propagande suspecte en raison du peu de contacts avec les Marocains¹¹.

En 1956, au retour du pèlerinage à La Mecque, les membres de la délégation officielle qui avaient emprunté la voie aérienne firent une escale à Casablanca le 3 août 1956 "pour aller s'incliner devant le tombeau de Cheikh Ahmadou Tidiani à Fèz, le dernier acte de leur pèlerinage"¹². Ils arrivèrent à Dakar le 5 août 1956.

A partir de 1956, la loi-cadre amorce une marche vers l'indépendance, tandis que le Maroc a déjà conquis la sienne. Des relations normales commencent à s'instaurer entre ces deux pays musulmans, relations qui ont existé depuis un lointain passé au plus tôt depuis le mouvement almoravide. L'Islam sénégalais provient de l'Afrique du Nord, en particulier du Maroc et des oasis du Sahara maghrébin. Les mots *Tabaski* (*Aid-el-Kebir*) en wolof ou *Taske* en pulaar, dérivent d'un terme berbère qui désigne la même fête, qui commémore le sacrifice d'Abraham. Le cous-cous marocain et le bonnet marocain sont connus sous le nom de "cous-cous de Fèz" et "bonnet de Fèz", de même que les babouches sous le nom *marakiis* (Marrakech). Même après la conquête française, l'unité de compte des Wolof est la pièce de *cinq (5) francs*, appelée *dërëm*, d'après le *dirhem* marocain.

Les ressortissants marocains, généralement de *Fassi*, se sont installés à Saint-Louis du Sénégal, où ils ont détenu pendant la colonisation l'essentiel du commerce de luxe. Ils se sont métissés avec la population autochtone tout en conservant leur nom et leur identité. Ce sont les familles Lahlo, Ben Gelloun, Diouri, Hammoudi, etc.

¹⁰ A.N.S., Série 19/G (17), Annexe n° 2 (Rapport du lieutenant L. NEKKACH) au rapport de SANKALE, Commissaire du G.G. de l'A.O.F. au pèlerinage de 1953, p. 3.

¹¹ A.N.S., Série 19/G (17), Rapport du Commissaire du Gouvernement au pèlerinage de 1954 - Considérations générales.

¹² A.N.S., Série 19/G (16), Pèlerinage 1956.

De tout le monde arabe, c'est le Maroc qui jouit au Sénégal au niveau des populations des sentiments les plus vifs de sympathie et même d'amitié. Les Sénégalais qui se rendent au Maroc sont impressionnés par l'hospitalité et la générosité des Marocains.

C'est aussi au Maroc que les commerçants sénégalais préfèrent se rendre pour les voyages d'affaires, indépendamment même des voyages purement religieux de ziara.

La concrétisation de cette amitié entre les deux pays est la constitution de la *Rabita des Uléma du Sénégal et du Maroc*, dont l'actuel secrétaire général est le Sénégalais Ibrahim Mahmoud dit Barham DIOP. Dans le cadre de cette *Rabita*, Sa Majesté Hassan II, roi du Maroc, invite, tous les mois de ramadan, des Uléma du Sénégal à séjourner au Maroc. Les marabouts et adeptes de la Tijaniyya en profitent toujours pour faire la ziara à Fèz, ou à Aïn Madî en /p. 67/

Algérie, la ville natale de Si Ahmed Tijâni, fondateur de la confrérie qui porte son nom. On peut affirmer aujourd'hui qu'à partir du Sénégal, il n'y a pas un vol de la Royal Air Maroc qui ne transporte des pèlerins tijanes à destination de Fèz. Le contrôle plus sévère de l'entrée au Maroc, lié à la lutte contre l'immigration clandestine, ne change rien à cette réalité.

4. CONCLUSION

Les relations entre le Maroc et le Sénégal sont très anciennes. L'Islam a suivi les routes commerciales trans-sahariennes, dont l'une des plus importantes est celle qui part du Maroc vers la boucle du Sénégal. L'empire almoravide a englobé au XI^e siècle de l'ère chrétienne l'espace qui va du Maroc au Takrur, sur les bords du Sénégal, à travers le Sahara occidental. Après la percée marocaine, sous le règne «Al Mansour, en direction de la boucle du Niger, qui a abouti à l'effondrement de l'empire songhay, la dynastie alaouite a eu avec Moulay Ismaël une politique saharienne dont les conséquences se sont fait sentir jusque sur les rives du Sénégal.

L'émergence du commerce atlantique a ralenti saules détruire les échanges commerciaux et religieux entre le Maroc et le Sénégal. A la cour des rois du Kayor et du Jolof, on trouve, dès le milieu du XV^e siècle, des marabouts marocains qui sont à la fois des commerçants et des secrétaires des rois. Ils ont joué un rôle déterminant dans l'expansion de l'Islam sous le rite malékite. C'est la forme maghrébine de l'écriture arabe qui est adoptée au Sénégal et au Soudan occidental. Les étudiants noirs vont faire des études jusqu'au Sousse marocain. D'autres vont jusqu'à Fèz, Marrakech et, plus loin, à Tlemcen, en Algérie.

La conquête coloniale a échoué dans sa tentative de freiner l'expansion de l'Islam au Sénégal en essayant de contrôler l'enseignement coranique et islamique et en limitant les contacts avec l'Afrique du Nord et avec le Maroc.

Les relations avec le Maroc ont été renforcées par l'adhésion de masses de plus en plus nombreuses à la confrérie tijane, dont le fondateur s'est installé à Fez, où il est mort et enterré. Le vœu de chaque adepte de la Tijaniyya est de faire, ne serait-ce qu'une fois dans sa vie, la ziara à Fèz, de même que le vœu de tout musulman est d'accomplir le pèlerinage à la Mecque. Individuellement ou sous la conduite des moqaddam, un courant continu de pèlerins s'installe entre le Sénégal et la ville de Fèz, qui est à la fois une capitale royale et une capitale religieuse des Tijanes. D'autres pèlerins d'autres obédiences viennent également à Fèz pour visiter le Mausolée de Moulay IDRIS.